

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. PREMIER

N° 25

## ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE HOOLIGANISME - (N° 3445)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 25

présenté par

M. Larrivé, rapporteur au nom de la commission des lois

-----

#### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« avis »,

insérer les mots :

« motivé et publié ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.